

Déclaration de formation sur l'éthique et la déontologie
conformément avec l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la
déontologie en matière municipale

Je : Valérie Gagné, conseiller(ère) municipal(e) du district : 2

de la municipalité de Lac-Beauport, déclare avoir suivi le : 20 mars 2026,

une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, formation donnée
par : Fédération Québécoise des Municipalités.

Valérie, Gagné

Prénom, nom

Valérie Gagné

Signature

2026-04-06

Date